16 JUIN 2023 | Volume 30 N°11

Syndicalement vôtre

Syndicat de l'Enseignement de l'Ouest de Montréal

84 % en faveur de la GGI



ON SE PRÉPARE POUR LA GRÈVE, MAIS D'ABORD LES VACANCES

Par David Hamel, président

L'Assemblée générale (AG) vient de mandater à 84 % la délégation du SEOM aux instances nationales de la FAE de se prononcer en faveur d'un mandat de grève générale illimitée (GGI) au moment jugé opportun. Le SEOM ajoute ainsi sa voix à celles de l'Alliance des professeures et professeurs de Montréal (APPM), du Syndicat de l'enseignement de la Pointe-de-l'île (SEPI) et du Syndicat de l'enseignement de l'Outaouais (SEO), qui ont déjà des mandats de GGI adoptés à plus de 90 %. On voit donc une tendance solide vers le recours à cet ultime moyen de pression se dessiner.

Malgré des mandats favorables de ces syndicats, rien n'est encore décidé. Les autres syndicats n'ont pu convoquer leur AG, plusieurs collègues de la FP et de l'EDA ont déjà terminé leur année scolaire tandis que ceux du secteur des jeunes se trouvent en blitz de correction. Les instances seront convoquées en septembre, après la rentrée scolaire.

Sans présumer des résultats des instances locales des syndicats qui n'ont pas encore pu se prononcer, la tendance des votes, l'écart entre les demandes et les offres, l'attitude méprisante du gouvernement à l'endroit des profs ainsi que les règles qui régissent la démocratie syndicale de la FAE nous incitent à nous préparer en fonction d'une grève hautement probable cet automne.



Cette préparation peut prendre diverses formes. J'attire votre attention sur trois moyens pour se préparer à une eventuelle grève l'automne prochain. Premièrement, de rester à l'affut de l'actualité syndicale et d'en discuter avec les

Lire la suite à la page 7.

DANS CE NUMÉRO

02 LA MÉDIATION EN NÉGOCIATION
03 L'INSTITUT NATIONAL D'EXCELLENCE EN ÉDUCATION
05 STÉRÉOTYPES ET ÉDUCATION



LA MÉDIATION EN NÉGOCIATION COLLECTIVE

Par Simon-Pierre Hébert, vice-président aux relations du travail

Dans la dernière édition du *Point négo*, les membres du SEOM ont pu lire que la FAE a demandé la médiation, conformément à la résolution adoptée au Conseil fédératif de négociation.

Qu'est-ce que la médiation ?

Toutes et tous ne sont pas nécessairement familiers avec le jargon de la négociation ou, plus particulièrement, avec ce que représente le processus de médiation. Selon le ministère du Travail, le rôle de la personne médiatrice est de favoriser des échanges constructifs en négociation, dans le respect des individus. Son approche mise sur la reconnaissance des problèmes, l'élaboration de solutions et la recherche de consensus. La personne médiatrice est donc une facilitatrice dans une négociation. Cependant, il y a loin de la coupe aux lèvres. Le mandat de cette personne, nommée par le ministre du Travail, consistera à inciter la conciliation avec un gouvernement qui gère les affaires de l'État à coup de décrets, de projets de loi spéciale ou de clauses dérogatoires pour imposer ses orientations partisanes qui seraient difficiles à adopter autrement.

Pourquoi la médiation ?

La demande de médiation ouvre deux portes. La première sert à rapprocher les partis à la table de négociation. La deuxième, en cas d'échec de la médiation, permet d'enclencher le compte à rebours prévu pour l'exercice du droit de grève, lequel ne peut être amorcé sans avoir d'abord tenté la médiation. Le *Régime de négociation des secteurs public et parapublic* prescrit une période de médiation de 60 jours. La personne médiatrice doit ensuite soumettre son rapport. En cas d'échec, le syndicat acquiert le droit de grève 20 jours après la réception du rapport de méditation.

Bien que le but premier de la FAE en demandant la médiation ne visait pas l'obtention du droit de grève, il n'en demeure pas moins qu'à l'automne, ce moyen de pression reconnu légalement représentera une carte de plus dans le jeu de la négociation, si les membres des syndicats affiliés à la FAE décident de l'adopter.





Le projet d'Institut national d'excellence en éducation

UN RECUL POUR L'AUTONOMIE PROFESSIONNELLE



Par Simon Séguin
Vice-président à la vie professionnelle

Par Yves Parenteau
Conseiller syndical

La quasi-unanimité des intervenantes et intervenants en éducation s'oppose à l'instauration de l'Institut national d'excellence en éducation (INEE), comme le propose le gouvernement Legault. Un projet que le gouvernement Couillard a rejeté en 2017. Toutes et tous ont de bonnes raisons de rejeter cette proposition. Instrumentalisation de la recherche scientifique à des fins politiques, besoin inutile d'un tableau de bord, car toutes les données sont accessibles, dédoublement de structures proposé par un gouvernement prétendument allergique aux structures… Bref, mis à part quelques vendeurs de données de recherche, personne ne réclame un Institut comme celui soumis par le gouvernement Legault.

Après la réforme Roberge, qui a imposé la formation continue, voilà que Bernard Drainville souhaite passer du quantitatif au qualitatif en nous suggérant des sujets de perfectionnement pour palier nos lacunes. Venant de ceux qui aimaient bien gouverner par décret durant la pandémie et qui décident eux-mêmes de leurs propres augmentations de salaire, les données commencent à être probantes pour comprendre que François Legault et ses troupes sont avides de pouvoir.

Il n'y a qu'un pas à franchir pour conclure que la CAQ veut instrumentaliser les données probantes et la recherche scientifique dans le domaine. En instaurant l'INEE, le gouvernement ajoute des leviers pour contrôler son tableau de bord tant souhaité. C'est le Conseil du trésor qui déterminera le financement de l'INEE et le gouvernement qui nommera et destituera ses dirigeants, comme pour les DG des CSS dans le PL23. Le ministre de l'Éducation pourra aussi commander des études à cet Institut et seul le commanditaire décidera des résultats qui seront diffusés. Actuellement, la recherche en éducation provient essentiellement des universités. Les scientifiques disposent de toute l'autonomie nécessaire pour publier les données, probantes ou pas, bonnes ou mauvaises. En serait-il autant avec ce gouvernement? Prenons les classes de maternelle 4 ans par exemple. Toutes les données probantes montrent leur utilité en milieux défavorisés et multiethniques. Pourtant, François Legault a promis de les instaurer partout… pour ensuite les abandonner comme pour le tunnel Québec-Lévis. Cela ressemble plus à de l'électoralisme qu'à n'importe quoi d'autre.



Alors, derrière la vertu d'un projet de loi visant à aider le personnel enseignant à accéder plus facilement aux meilleures pratiques professionnelles se cache la volonté de moins en moins subtile du gouvernement Legault de contrôler la pratique enseignante. Cette mainmise gouvernementale se concrétiserait par du perfectionnement forcé, par d'éventuelles interprétations de la science qui seraient alignées sur les orientations politiques du parti au pouvoir, par une sélection de ce qui mérite d'être étudié et d'être mis en pratique dans toutes les écoles du Québec.

Le PL23, c'est encore pire que le PL40 en matière de centralisation du pouvoir et d'empiètement sur l'autonomie professionnelle des profs. Avec l'INEE et son attitude à la table de négociation, le gouvernement caquiste se magasine un automne «dissicile», comme dirait son chef.

BONNES VACANCES!

Quelle année scolaire! Heureusement, la majorité des membres a tenu le coup, mais non sans perdre quelques plumes. La fatigue, pour ne pas parler d'épuisement, se fait ressentir dans tous les rangs. Puisque l'automne ne s'annonce pas non plus de tout repos, il est primordial de prendre soin de nous. Que ce soit en passant du temps de qualité avec notre famille ou nos amis, en faisant la fête sur la plage ou en se prélassant à l'ombre, prenons le temps de nous reposer et de nous ressourcer. Lisons un livre par plaisir, découvrons un nouvel artiste, goutons aux saveurs estivales et prenons plaisir à profiter du moment présent. Sincèrement et solidairement, bonnes vacances! **Votre Conseil exécutif**



HORAIRE D'ÉTÉ

(SM) — Les membres de l'équipe du SEOM profiteront aussi de quelques semaines de vacances cet été afin de recharger leurs batteries avant la rentrée syndicale 2023-2024 qui s'annonce mouvementée. Ainsi, un service téléphonique a été mis sur pied pour les membres. Ils pourront laisser un message au 514 637-3548 et les personnes répondantes rendront les appels tous les mercredis du 3 juillet au 22 aout. Les demandes urgentes seront traitées en priorité en fonction du calendrier scolaire. Donc, il est possible que certains messages laissés dans la boite vocale soient répondus seulement au retour des vacances à compter du 22 aout et selon la priorisation des appels reçus durant la période de fermeture. Notez qu'aucun service ne sera offert du 24 juillet au 4 aout. Bonnes vacances!

GUY NORMANDEAU, NOUVEAU DG DU SEOM



(YP) — Le Conseil d'administration est heureux d'annoncer la nomination de M. Guy Normandeau à titre de directeur général du SEOM.

En poste depuis le début du mois de juin, M. Normandeau, diplômé en histoire de l'Université de Montréal, possède une expérience de près de 25 ans en gestion de personnel, des finances, de contrats et de plateformes informatiques. Au cours des dix dernières années, il a successivement assumé les responsabilités de directeur régional et directeur national des actifs et projets de la compagnie Vitalaire, une firme canadienne comptant 87 succursales au pays offrant des soins de santé à domicile, notamment en matière d'oxygénothérapie et de divers troubles du sommeil.

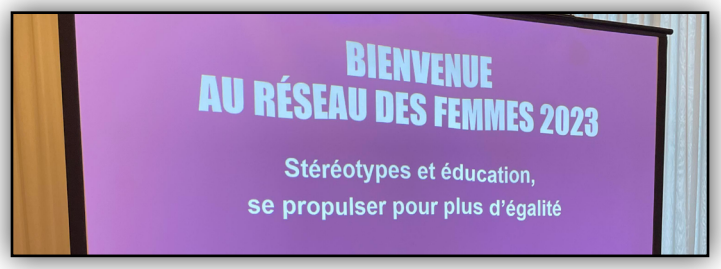
Bienvenue au SEOM Guy Normandeau!



STÉRÉOTYPES ET ÉDUCATION

Par Kim Desjardins, conseillère au préscolaire

Aucune différence biologique dans le cerveau n'expliquerait l'écart de performance scolaire entre les garçons et les filles! C'est ce que démontrent certains travaux présentés au réseau des femmes de la FAE qui avait pour thème *Stéréotypes et éducation : se propulser pour plus d'égalité*. On se trouverait plutôt devant un problème bien plus pernicieux et ancré dans nos façons de faire : notre propre misogynie intérieure. Dès la naissance, les attentes envers les comportements selon notre genre tendent à nous confiner dans un rôle stéréotypé.



Pourquoi préfère-t-on nous montrer des études qui ne font que perpétuer et nourrir nos préjugés? Que penser de ces courants que l'on croyait disparus qui reviennent et s'inquiètent uniquement des échecs des garçons? Que penser de certaines écoles qui veulent mettre au cœur de leur projet éducatif un objectif spécifique visant précisément la réussite scolaire des garçons, non pas celle de tous?

Comme enseignante ou enseignant, nous désirons certainement la réussite de tous nos élèves. Des données peuvent montrer un écart entre la réussite scolaire des filles et des garçons et les faits prouvent aussi que les filles seront plus nombreuses à accéder aux études supérieures. Mais quand parlerons-nous des effets du décrochage scolaire chez les filles qui se retrouvent en plus grand nombre dans des situations de vulnérabilité sexuelle, sociale et économique?

Et si plutôt on s'affranchissait de cette vision minimaliste et simpliste où l'on divise d'un côté les garçons et de l'autre les filles, sans égard à la diversité de genre et sexuelle? Le cerveau serait-il non binaire?

ÉLECTIONS AU CE DE LA FAE





(SM) — À la suite de la période d'annonce de candidatures pour l'élection aux postes vacants du Comité exécutif, une seule candidature a été déposée pour la vice-présidence aux relations du travail. C'est donc par acclamation que M. Benoît Giguère, du Syndicat de l'enseignement des Seigneuries, a été élu. Puisqu'il laisse vacant le poste de vice-présidence au secrétariat, à la trésorerie et à l'administration, l'élection pour ce poste se tiendra lors du Conseil fédératif d'octobre prochain. À la suite des élections qui ont eu lieu le 9 juin lors du Conseil fédératif, M^{me} Annie-Christine Tardif, ancienne présidente du Syndicat de l'enseignement de la région de Québec et membre du comité de négociation, a été élue à majorité au poste de vice-présidente à la vie professionnelle.

LA FAE ET LE SEOM DÉNONCENT LE PL 23

(YP) — Une délégation de membres du SEOM et des autres syndicats affiliés à la FAE sont allés manifester à Québec pour dénoncer le projet de loi 23 qui vise à modifier à nouveau la gouvernance des centres de services pendant que des porte-paroles de la FAE présentaient une position très critique de la Réforme Drainville en commission parlementaire. — **photos Mario Jean et Sophie Milot**







BONNE ET BELLE RETRAITE AUX COLLÈGUES

(YP) — Après trois années d'urgence sanitaire limitant les rassemblements, le SEOM a finalement pu souligner l'apport à la vie syndicale de ses membres qui ont complété leur carrière en enseignement entre 2019 et 2022. Bonne et belle retraite à vous toutes et tous. **Photo Michel Lussier**



collègues de votre établissement. La conjoncture peut changer, dans un sens comme dans l'autre. Maintenir le dialogue avec nos collègues s'avère essentiel, car même si la majorité en faveur de la grève est forte, l'adhésion n'est pas unanime. Poursuivre la discussion peut au mieux permettre de rallier toute l'équipe-école ou, à tout le moins, atténuer les tensions.

Deuxièmement, dans une optique de grève sans date d'échéance, on ne peut ignorer les questions financières dans la conviction de poursuivre l'arrêt de travail après plusieurs jours, voire plusieurs semaines, sans salaire. Dans ce cas-ci, le temps joue en notre faveur. En considérant la pause estivale, la tenue des AG en septembre des syndicats sans mandat, la consolidation des mandats, la décision du Conseil de négociation et des avis officiels au gouvernement, la grève pourrait être exercée quelque part en octobre, peut-être en novembre. Nous disposons donc entre quatre et six mois pour nous constituer une réserve financière pour faire face à une période indéterminée sans salaire.

La troisième façon de se préparer, qui devrait être la première, est de profiter des vacances pour se reposer, refaire nos forces, se vider la tête des tourments provoqués par la pénurie de personnel, l'inflation galopante et le mépris des patrons qui nous laissent fins seuls pour régler les problèmes qu'ils ont eux-mêmes causés. Sur ce point, je peux affirmer, sans crainte de me tromper, que nous méritons toutes et tous nos vacances.

Refaire le plein d'énergie pour une rentrée syndicale qui s'annonce fort mouvementée en septembre, concurremment à une rentrée scolaire que l'on peut prédire à nouveau comme chaotique, sera le carburant nécessaire qui déterminera pendant combien de temps nous pourrons mener la lutte. Nous devrons faire comprendre au gouvernement Legault, aux ministres Drainville et LeBel que, malgré l'offre salariale intéressante de 2021, nous nous situons encore au 10e rang sur 10 provinces pour le salaire moyen accordé au personnel enseignant, que l'offre salariale de 6% ne couvre même pas l'inflation de 7% et 5% que l'on a connue depuis deux ans et que l'aide à la classe promise ne sera qu'un allègement de tâche, là où il y aura des volontaires, au primaire seulement. L'allègement de tâche consenti lors de la négo de 2020 n'est pas un heureux présage. Très peu d'écoles primaires ont pu confier la tâche de surveillance des récréations à des collègues du soutien. Le gain de la négo de 2020 où les éducatrices des écoles primaires prenaient la responsabilité de la surveillance des récréations de 15 minutes ne s'applique que dans environ une école sur deux. Comment pourront-ils trouver les ressources pour soutenir les profs en classe durant cinq heures si, dans un grand nombre d'écoles primaires, le CSS n'a pas recruté le personnel pour 15 ou 30 minutes par jour? Et si par bonheur, comme l'offre patronale le propose, nos collègues éducatrices viennent en renfort dans toutes les écoles primaires du Québec, quel sera l'allègement de tâche pour les profs du secondaire, de la FP et de l'EDA qui n'ont pas de service de garde dans l'édifice?

Je vous souhaite donc de belles et bonnes vacances. De vous reposer et de vous tenir fins prêtes et prêts pour la prochaine rentrée syndicale qui s'annonce fort mouvementée. Le gouvernement Legault ne nous fera pas de cadeaux. Tous les gains que nous ferons, ce sera grâce à notre rapport de force et notre détermination à améliorer nos conditions de travail et les conditions d'apprentissage des élèves. Avec notre solidarité et notre conviction que la situation a assez duré, nous réussirons à améliorer notre sort et celui de l'école publique.

Bonnes vacances à toutes et tous.
On se revoit en septembre.

Rédaction : David Hamel, Simon-Pierre Hébert, Simon Séguin, Sophie Milot, Kim Desjardins et Yves Parenteau

Édition : Yves Parenteau

Révision linguistique et mise en page : Julie Denis

Le *Syndicalement vôtre* est une publication numérique diffusée par courriel aux membres du SEOM.

La reproduction et la rediffusion du *Syndicalement vôtre* sont encouragées avec la mention de la source.

Une production du Service des communications du SEOM | 16 juin 2023

Syndicat de l'Enseignement de l'Ouest de Montréal
4792, boulevard Saint-Charles
Pierrefonds (Québec) H9H 3C9
Tél. : 514 637-3548 Fax : 514 637-0000
www.seom.qc.ca | webinfo@seom.qc.ca

Syndicat de l'Enseignement de l'Ouest de Montréal